



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 À 19H30 À LA SALLE POLYVALENTE DE CUDREFIN

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Thierry Billieux ouvre l'assemblée à 19h30. Après avoir salué Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Cudrefin pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 29.11.2024. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Eric Maillard est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 05.06.2024

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 2024 à Chevroux n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2025

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2025. Le total des produits se monte à CHF 1'545'000.00 dont CHF 313'180.00 d'amortissements obligatoires. Le tableau détaillé des amortissements est annexé à ce budget. Le budget de l'exercice 2025 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à CHF 1'545'000.00. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'520'000 m³ au prix moyen de CHF 1.00.

Le trésorier relève comme chaque année que les émoluments de concession sont de CHF 400.00 pour le canton de Vaud et de CHF 30'000.00 pour le canton de Fribourg.

Les taux de nos dettes se situent tous entre 0.35% et 0.88 %, sauf pour l'ATF de CHF 1'000'000.00 auprès de la BCF que nous avons renouvelé pour 7 ans au 31.03.2023 qui est au taux de 2.3%.

5.1 Rapport de la commission financière

La parole est donnée au rapporteur de la commission financière Sébastien Galliker pour la lecture de leur rapport.

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes,

Formée de Messieurs Eric Maillard, pour la commune d'Avenches, Jean-Daniel Keusen, pour la commune de Delley-Portalban, et Sébastien Galliker, rapporteur pour la commune de Missy, la commission des finances de l'ABV s'est réunie le lundi 25 novembre, au bâtiment communal de Delley, pour étudier le budget 2025 de l'association et livrer son analyse.

Préambule :

Les chiffres du budget 2025 sont proches de ceux du budget 2024 et des comptes 2023. Les charges prévues s'élèvent à 1,545 million de francs, soit en légère hausse par rapport au budget 2024. Pour équilibrer les comptes, des ventes d'eau de l'ordre de 1,5 million de mètres cubes (à 1 fr. le m³) sont imaginées.

La commission s'est intéressée aux principales différences entre les lignes de comptes.

Analyse :

Le compte 7101.3010.02 Maintenance et entretien, un montant de 70000 fr. est prévu en matière d'autocontrôle, contre 60000 fr. actuellement. La principale différence provient de la reprise des études pilotes sur la filtration.

L'augmentation du compte 7101.3130.00 Frais d'analyses provient essentiellement de demandes d'analyses doublées des cantons pour une part et par le fait que lesdits cantons ne peuvent pas assumer ces analyses, qui doivent, dès lors, être sous-traitées, ce qui coûte plus cher.

Enfin, pour le compte 7101.3300.30 Amortissements planifiés, l'amortissement de la nouvelle conduite entre Delley et Villars-le-Grand débutera dès 2025, les diverses subventions cantonales ayant été encaissées par l'ABV.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission des finances de l'ABV vous propose, Mesdames, Messieurs les délégués des communes, de valider le budget 2025 de l'ABV, tel que présenté par le comité de direction.

Missy, le 26 novembre 2024

*Eric Maillard, Jean-Daniel Keusen, Sébastien Galliker,
Rédaction du rapport : S. Galliker »*

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes pour les questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

5.2 Approbation

Le budget de fonctionnement 2025 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes. Avec remerciements aux personnes qui ont contribué à son élaboration.

6. Election du/de la vice-président/e de l'Assemblée des délégués

Notre vice-président de l'Assemblée des délégués Didier Cuany a dû démissionner de l'exécutif de la commune de Gletterens suite à la mise sous tutelle de cette commune. Nous devons par conséquent nommer son remplaçant. Un mail a été transmis le 18 novembre 2024 aux délégués afin que des candidats s'annoncent. Aucune candidature n'a été transmise.

Le président actuel étant fribourgeois, le vice-président devrait prioritairement être vaudois afin de pouvoir siéger comme président lorsque ce dernier arrivera au terme de son mandat.

Léo Amiet de la commune de Vully-les-Lacs se porte candidat. Aucune autre proposition n'étant faite, il est passé au vote.

Léo Amiet est élu à l'unanimité vice-président de l'Assemblée des délégués pour la législature en cours.

7. Informations sur l'exploitation et les travaux en cours

La parole est donnée à Alain Bally, président du comité de direction, pour des informations sur les projets en cours.

Etude de l'approvisionnement du site AgriCo :

L'approvisionnement du site se fera à court terme par l'AIEPV puis à long terme par l'ABV. L'AIEPV travaille donc actuellement sur un projet de convention avec l'ABV. Cette convention tiendra également compte de l'approvisionnement de secours de l'AIEPV au terme des 10 ans de l'approvisionnement du site AgriCo.

Raccordement de la commune de Faoug à l'ABV :

CSD a été mandaté par la commune de Faoug pour ce projet et l'étude avance. Une coordination entre les communes impactées aura certainement lieu dans le courant de l'année prochaine.

La parole est ensuite donnée à Daniel Faerber pour la suite des projets en cours.

Renforcement de la conduite intercommunale entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand :

L'ECA nous a versé une subvention de Fr. 125'006.00 pour le remplacement de la conduite entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand. Au début du projet, un montant de Fr. 118'000.00 avait été annoncé. Notre ingénieur signale que le décompte final de cet investissement est maintenant bouclé avec un montant de CHF 1'291'873.00, soit en dessous du budget initial demandé de CHF 1'325'000.00.

Tests de filtration avec différents charbons actifs :

Les essais effectués étaient concluants pour le rabattement du chlorothalonil, mais avec 50% de frais supplémentaires en consommable (charbon actif). Notre ingénieur donne connaissance de la décision du tribunal sur le recours Syngenta sur la pertinence des métabolites du chlorothalonil.

Etude de la nouvelle station de traitement :

CSD a fait une offre d'honoraires qui a été validée par le dernier comité de direction pour la recherche des possibilités de tracés et avant-projet de la variante d'implantation n° 7 d'un montant de CHF 48'618.00 TTC. Le projet a été volontairement fait en plusieurs volets afin de ne pas faire des études pour rien, en faisant par étapes et en demandant la validation avant de passer à l'étape suivante. Cette étude permettra de valider ou non la faisabilité du tracé n° 7 depuis le port de Portalban et dans le cas contraire, de poursuivre l'étude de la variante n° 1 à Gletterens.

La parole est ensuite donnée à Thierry Bovet, responsable de l'autocontrôle et du suivi du fonctionnement du service des eaux.

Demande de bouclage de la commune de Chevroux :

Thierry Bovet explique le projet. La commune de Chevroux souhaite réaliser le bouclage de leur réseau. Ce projet était planifié dans leur PDDE. Il s'agit d'une sécurité pour cette commune et ne va pas augmenter la consommation. Les frais d'étude seront à la charge de la commune de Chevroux. Les quelques frais applicables à l'ABV ont déjà été planifiés au budget 2025. Ils vont profiter des travaux de raccordement de l'Eparsse sur Payerne (2026 à 2028) pour les planifier en parallèle (synergie des travaux). L'ABV a un standard de qualité mis en place depuis des années et nous souhaitons que cela continue. Le premier plan de travail présenté, avec deux variantes, ne sont pas réalisables pour l'ABV car elles contiennent un bras mort. La chambre devra être faite sur notre conduite.

8. Divers

Le comité n'ayant aucun autre point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Fabrice Currat demande si le comité de direction ou les communes ont eu des retours de leur population suite au reportage de la RTS1 (ABE) sur le chlorothalonil diffusé le 03.12.2024 ? Aucune des communes présentes n'a eu de retour particulier ou de remarque de la population.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Thierry Billieux remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Cudrefin pour son accueil. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Jean-François Milliet au nom de la commune de Cudrefin. Un repas en commun va être partagé dans cette même salle.

L'assemblée est levée à 20h06.

Céline Geissbühler

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Geiss', is written over the printed name 'Céline Geissbühler'.

Secrétaire

St-Aubin, le 11 décembre 2024

Annexe: - Liste des présences

Distribution :

- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- Mme la Préfète du district de la Broye-Vully et MM. les Préfets des districts de la Broye et du Lac
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. le Président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Seelmann et Kilchör, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA

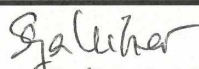
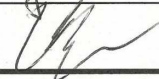
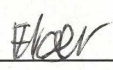
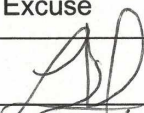
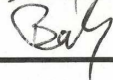


Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 11 DECEMBRE 2024 A 19H.30**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Jean-Pierre Jost	
	Eric Maillard	
(Comité de direction)	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Fabrice Currat	
	Lia Rosso	Excusée
(Comité de direction)	Olivier Pochon	
Chevroux	Daniel Rousseau	Excusé
	Jérôme Schüpbach	Excusé
(Comité de direction)	Christian Bonny	
Cudrefin	Didier Gattlen	
	Christian Richard	
(Comité de direction)	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Jean-Daniel Keusen	
	Alexandre Elie	
(Comité de direction)	Philippe Cotting	
Gletterens	Willy Schorderet	
(Comité de direction)		

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Missy	Sébastien Galliker	
(Comité de direction)	Laurent Morel	
Mont-Vully	Michael Schick	Excusé
	Cédric Guillod	Excusé
(Comité de direction)	Ralph Erhart	
St-Aubin	Michael Willimann	Excusé
	Jonathan Ramuz	
(Comité de direction)	Didier Schouwey	
Vallon	Thierry Billieux	
	Moser Florian	
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	Excusée
Vully-les-Lacs	Gilles Bardet	Excusé
	Léo Amiet	
(Comité de direction)	Alain Bally	

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Excusé
Préfet du Lac	Christoph Wieland	Excusé
Préfète de Broye-Vully	Anne Marion Freiss	
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	Excusé
Secrétaire	Céline Geissbühler	
GRAC	Jacques Rey	
SI de Morat	Jürg Kunz	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Fabian Seelmann	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Raphael Kilchör	